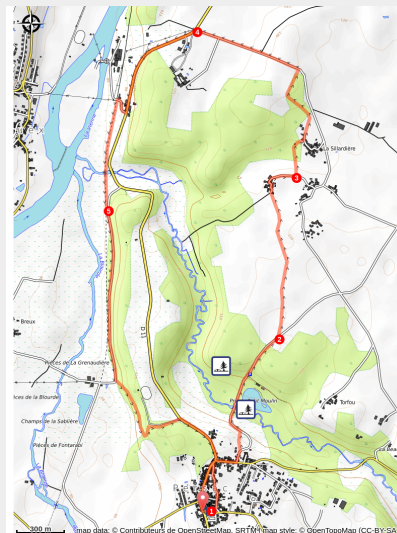


La Fosse aux Loups boucle n°3

La Vienne - PERSAC



(©OTVG)



Marchez à la confluence des deux Blourdes et de la Vienne.

Jadis dans cette campagne se sont déroulées des chasses aux loups. Craint par la population, ce prédateur y a été maintes fois aperçu à la tombée du jour en quête du gagnage pour ses louveteaux. Ce bel mais dangereux animal fut très chassé au siècle dernier, en particulier par un illustre lieutenant de loupeterie Persacois, le Vicomte Emile de la BESGE qui a, par nécessité, créé la race des chiens appelés « les bâtards du Poitou ».

En arrivant à PERSAC, le randonneur remarquera les toitures et les murailles de « la Mothe » et de « la Brûlonnière », châteaux forts du Moyen-Age, ainsi que la chapelle Saint-Honorat, ancien lieu de pèlerinage où les paysans imploreraient la protection de leurs troupeaux

A côté de l'église Saint-Gervais et Saint-Protais, dont la construction du clocher remonte à 1315, le bonnet phrygien sculpté dans la pierre qui orne le sommet de l'arcade du porche d'entrée

Infos pratiques

Pratique : Rando pédestre

Durée : 2 h

Longueur : 8.5 km

Dénivelé positif : 129 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Archéologie et histoire, Architecture, Faune

Itinéraire

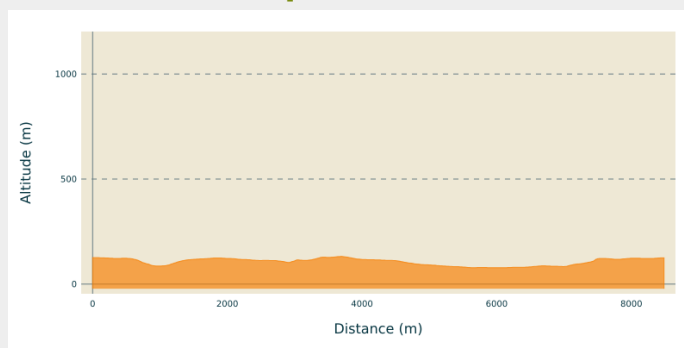
Départ : Place de la Mairie, Persac

Arrivée : Place de la Mairie, Persac

Balisage : — PR

Communes : 1. PERSAC

Profil altimétrique

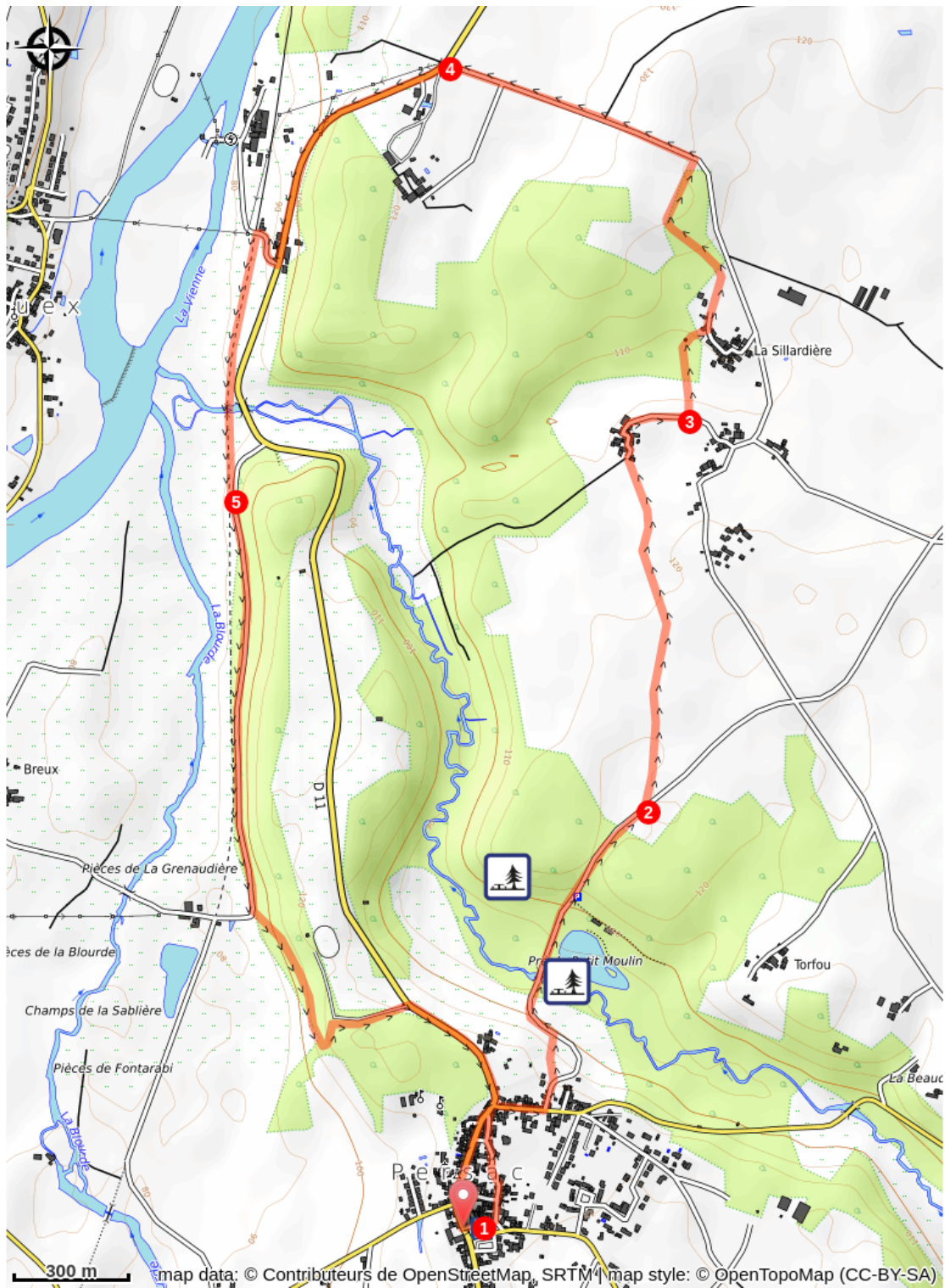


Altitude min 78 m Altitude max 132 m

Suivre le balisage "La Fosse aux Loups n°3"

1. Quitter la place de la mairie par la rue de la Mothe et la suivre jusqu'au croisement des routes de Lussac et de Moulismes. Prendre la départementale à droite puis à gauche sur la route de Bagneux. Passer la Petite Blourde et l'étang puis traverser les bois par la route.
2. Quitter la route en prenant un chemin sur la gauche qui passe entre les champs. Laisser le chemin à droite vers La Gernaudière et continuer tout droit vers La Cour pour reprendre une petite route.
3. Prendre un chemin à gauche, passer le village de La Sillardière, puis avant la route, prendre encore à gauche pour longer un bois. Reprendre ensuite la route sur la gauche et continuer tout droit.
4. Tourner à gauche pour continuer sur la route départementale en direction de Villars. Au hameau, prendre à droite pour rejoindre l'ancienne voie ferrée que vous emprunterez vers la gauche.
5. Après un peu moins d'un kilomètre, quitter la voie et rejoindre la route parallèle sur la gauche. Longer l'ancienne voie de chemin de fer, puis lorsque la route tourne vers la droite, prendre un chemin à gauche qui longe les bois, et le suivre jusqu'à rejoindre de nouveau la route de Lussac. Vous suivrez celle-ci jusque dans le bourg de Persac pour retrouver votre point de départ.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Transports

La ligne 302 des cars régionaux dessert Persac, les horaires sont consultables sur le site de la SNCF.

Accès routier

Accès au bourg de Persac par la D11 entre Lussac et L'Isle-Jourdain, ou par la D12 en traversant la Vienne.

Parking conseillé

Place de la Mairie